



# pc Pryvé

## ► DOSSIER PLU Aménagement de la Ville

Magazine de la Ville de St-Pryvé St-Mesmin  
N°14 ► Mar - Juin 2011

Vivez vos travaux sereinement.

Particulier et professionnel ■  
Neuf et rénovation ■  
Travaux tous corps d'état ■  
Unique interlocuteur ■

**SANS FRAIS ET SANS ENGAGEMENT DE VOTRE PART.**

Pour vous, nous avons sélectionné des artisans compétents et réactifs.

**Artisans CONSULT**  
www.artisansconsult.fr

**Patrice CHAUVIN**  
47, rue des Plantes  
45750 SAINT PRYVE SAINT MESMIN  
Tél. : 09 67 00 85 03  
Port. : **06 70 79 54 69**  
Mail : contact@artisansconsult.fr

**Volaille Agneau**  
**Veau Bœuf**

**BOUCHERIE**  
*Beauchamps*

Produits & charcuterie Halal  
Produits exotiques  
Fruits secs & fruits confits  
Produits locaux

Ouvert depuis le 15/mai  
12, place Olivier de Serres - 45100 Orléans  
**02 38 55 95 35**  
8h30/12h30 - 15h/20h du mardi au dimanche

**SANITHERM 45**

Installations sanitaires & thermiques  
Energies renouvelables

RÉALISATION VENTE ET INSTALLATION  
SALLES DE BAIN ET CUISINE

VENTE ET INSTALLATION CHAUFFAGE GAZ ET FIOUL  
POMPE À CHALEUR ET SOLAIRE  
NEUF ET RÉNOVATION

2785, rue du Général de Gaulle • 45160 Olivet  
Mobile : 06 79 82 41 77 • Fax : 02 38 63 16 92  
[sanitherm45@neuf.fr](mailto:sanitherm45@neuf.fr)

**Sole OPTIC**  
votre opticien conseil

- Contrôle de vue\*
- 2<sup>e</sup> lunette à 1 €\*
- Tiers payant\*

91, rue Eugène Turbat  
Quartier Saint-Marceau  
45100 Orléans  
Tél : 02 38 51 16 09

\* Voir conditions en magasin.

**ART & PAYSAGE Services**

Services à la personne  
Petits travaux d'entretien à la carte  
Déduction fiscale 50% TVA 5,5%

PORTABLE : 06 32 68 77 02 TÉL. / FAX : 02 38 45 80 29  
5 rue Ephrem Lecœur - 45370 Cléry Saint-André  
[artetpaysage45@orange.fr](mailto:artetpaysage45@orange.fr)

[www.artetpaysage45.fr](http://www.artetpaysage45.fr)

**gilles** **ECOLE DE CONDUITE GILLES**  
3 écoles sur Orléans

Tous permis : Auto- Moto- BSR- Permis poids lourds  
Transport en commun- Chauffeur Taxi  
Formation de moniteurs : Auto- Moto  
Récupération de points- Formation Bateau  
Agrée Formation Continue  
Pistes privées- Permis à un euro par Jour \*

**www.autoecole-gilles.fr**

**- 50 € de réduction\***  
sur présentation de cette publicité

\* Valable sur tous les permis.

**RAMONAGE**

**CHEMINÉE  
INSERT-POÊLE**

FOYER et CONDUIT : 30€  
Tarifs Spécial Particuliers

**Démoussage de toiture**

109 impasse des Vignes - 45750 St Pryvé St Mesmin

**LORRAIN Alfred**  
Artisan Ramonneur

02 38 51 87 42  
06 58 12 63 26

Fabricant depuis 1976  
DEVIS GRATUITS

**ATELIERS LORIN**

Olivier LORIN 06 76 61 22 06

Confection et installation de stores extérieurs  
de rideaux non feu pour collectivités  
Stores intérieurs - Volets roulants  
Particuliers - Entreprises

45370 MAREAU AUX PRES  
[atelierslorin@wanadoo.fr](mailto:atelierslorin@wanadoo.fr)

Tél : 02 38 45 60 23  
Fax : 02 38 45 62 70

# SOMMAIRE

- ▶.03 Édito
- ▶.04 actualités
- ▶.07 Cmj
- ▶.08 Environnement
- ▶.09 En bref
- ▶.10 dossier  
Le PLU
- ▶.14 associations
- ▶.16 échos
- ▶.17 expressions
- ▶.18 agenda

**C**  
**Pr**ivé      **»»**  
**y**vé      **n°14**

Directeur de la publication : Thierry Cousin, Maire.  
Conception : Christelle Congnet, Service Communication.  
Crédit photos : Mairie de St-Pryvé St-Mesmin.  
Impression : Prévost Offset.  
Régie publicitaire : Scoop Communication.  
Dépôt légal à parution.  
Email : communication@saint-pryve.fr  
Imprimé sur papier issu d'une gestion responsable des forêts

[www.saint-pryve.com](http://www.saint-pryve.com)



Pryvataines, Pryvatains,

C'est avec stupéfaction que nous avons appris au mois de février dernier la fermeture de l'usine Alombard connue de tous les Pryvatains et Pryvataines. L'usine est implantée depuis les années 50 à Saint-Pryvé et elle va laisser quelques 140 salariés sans emploi en septembre 2012.

Après avoir réuni un Conseil Municipal privé sur ce sujet, plusieurs réunions ont eu lieu en Préfecture avec M. Michel Camux, Préfet du Loiret, M. Eric Doligé, Président du Conseil Général, M. Olivier Carré, Député, M. Hugues Saury, Conseiller Général, la Direction d'Alombard, les syndicats et moi-même pour leur faire part de notre étonnement et mécontentement sur la décision de délocalisation scandaleuse qui venait d'être prise en même temps que l'annonce de bénéfice record du groupe Schneider Electric. Des propositions leur ont été faites par l'Agglomération et le Département pour rester et retrouver un site plus approprié, moderne et compatible avec leur activité sur notre région. D'autre part, je me suis rapproché de l'aménageur du supermarché des Quinze Pierres afin que ce dernier puisse embaucher en priorité, le moment venu, les salariés licenciés qui n'auraient pas retrouvé d'emploi. Situation qu'il a parfaitement bien comprise et pour laquelle il est prêt à travailler avec la Municipalité et les salariés. Comme quoi, les projets initiés par l'équipe municipale peuvent être utiles et servir l'ensemble de la collectivité.

Je me félicite du succès rencontré par les journées consacrées à la restitution de la thermographie aérienne. Il a fallu organiser deux journées d'information pour pouvoir satisfaire les demandes (une troisième est prévue le 22/09/11), ce que je comprends aisément après l'envolée des cours du pétrole, des prix du gaz et de l'électricité.

Comme vous pourrez le constater le travail ne manque pas et la tâche est toujours aussi passionnante.

Je terminerai cet édito en exprimant ma satisfaction devant la sage décision qu'a prise Serge Grouard, Député Maire d'Orléans, de déplacer le projet Arena sur le site industriel de Famar et de valider un parc paysager public sur le terrain de l'hippodrome, ainsi que la création d'une nouvelle rue en contre-bas de la levée, permettant enfin aux riverains de la rue Haute Levée de retrouver une certaine quiétude.

*Très cordialement*

**Thierry COUSIN**  
Maire de Saint-Pryvé Saint-Mesmin

## COMIETIÈRE

### Concessions

Certaines concessions dans le cimetière arrivent prochainement à expiration. Si vous êtes concernés, merci de contacter la Mairie pour procéder éventuellement au renouvellement de la concession.

Service gestion du cimetière de la Mairie : 02.38.22.63.63

## COMITÉ DES FÊTES

### Appel à candidature

Le Comité des Fêtes de Saint-Pryvé, créé en 1972, a fait vivre la commune par différentes manifestations variées et enjouées : les Casques du Don, les fêtes sur le Lac de Bel Air, les acrobaties des motocyclistes de la Police de Paris, les élections de Miss St-Pryvé, les festivités du 13 juillet, etc... En 2001, faute de renouvellement du bureau, l'association est mise en sommeil.

Une nouvelle dynamique est aujourd'hui nécessaire pour que les fêtes reviennent à Saint-Pryvé. Si vous aimez votre ville et que vous souhaitez participer au développement de ses festivités, adressez vos coordonnées par email à [mairie@saint-pryve.fr](mailto:mairie@saint-pryve.fr) ou par courrier à la Mairie, 215 route de St-Mesmin, 45750 St-Pryvé St-Mesmin



Photos : Acrobaties de la Police de Paris et réveillon de la Saint-Sylvestre à la Salle des Fêtes

## C.C.A.S.

# Rendez-vous pour les parents

Le Centre Communal d'Action Sociale et le Réseau d'Ecoute, d'Appui, et d'Accompagnement des Parents de St-Pryvé St-Mesmin vous invitent :

### - à une EXPOSITION « Vis ma vie de bout'chou »

Une exposition interactive et ludique sur le rythme de vie des petits enfants le mercredi 11 mai 2011, Salle Roger Toulouse (Gymnase de la Belle Arche) de 14h30 à 17h.

Cette exposition s'adresse aux parents, grands-parents, assistantes maternelles. Entrée libre et gratuite.

### - à une CONFÉRENCE DÉBAT « Comment accompagner nos enfants face aux dangers d'aujourd'hui ? Jeux dangereux, nouvelles technologies, conduites à risques... »

Le mardi 17 mai 2011, à l'Auditorium de l'Espace Léo Lagrange, à 20h30, animée par M. BOURDEAU, Psychologue.

Dans la rue, à l'école, avec les copains, sur internet, les dangers guettent nos enfants sous de multiples facettes. Comment protéger son enfant de ces dangers, comment l'aider à maîtriser les nouvelles technologies. Tous ces sujets pourront être abordés lors de cette soirée.

Entrée libre et gratuite.



Crédit photo : Phovoir

## Sorties pour les seniors

Le CCAS propose à ses aînés deux sorties au mois de mai 2011 :

• Le mercredi 18 mai : une excursion dans le Perche. Nous partirons à Unverre visiter le Musée de l'Ecole, suivi d'un agréable repas dans le restaurant du village. Puis, nous continuerons notre journée par la visite des Jardins Thématiques de l'Abbaye de Thiron-Gardais ainsi que celle des Jardins de Mosaïques de la Feuilleraie à Happonvilliers.

Le départ se fera à 9h sur le parking de la Salle des Fêtes et le retour vers 19h. Tarif par personne (tout compris) : 40 euros

• Le lundi 23 mai : une sortie au Théâtre Gérard Philipe à Orléans, pour le spectacle MarianOpérette « La vie et les succès de LUIS MARIANO » : biographie musicale avec ténor, soprano et musiciens en direct. Chant, musique, comédie et humour seront au rendez-vous.

Le départ se fera à 14h sur le parking de la Salle des Fêtes. Tarif par personne (tout compris) : 28 euros

Pour ces deux sorties : Inscription au CCAS avant le 11 mai 2011. 20, place Clovis. Tel : 02 38 51 09 10

## Plan canicule

En prévision de l'été, pensez à vous inscrire sur le registre « PLAN CANICULE » Les personnes âgées, isolées ou handicapées sont invitées à s'inscrire sur le registre tenu par le CCAS. Peuvent figurer sur ce registre nominatif : les personnes de plus de 65 ans, de plus de 60 ans inaptes au travail et les personnes handicapées. En cas de déclenchement par le Préfet les personnes inscrites seront prises en charge selon les besoins 7 jours sur 7.

Pour vous inscrire, il suffit de vous manifester auprès du CCAS : ESPACE SOCIAL 20 PLACE CLOVIS - Tel : 02 38 51 09 10 - Email [ccas@saint-pryve.fr](mailto:ccas@saint-pryve.fr)

Merci à tous les habitants de St-Pryvé de prendre contact avec le CCAS s'ils ont connaissance d'une situation d'isolement.

## PISCINE ET TENNIS

### Ouverture de la saison estivale

#### PISCINE :

Ouverture de la piscine du samedi 7 mai au dimanche 4 septembre 2011.

#### Horaires d'ouverture (modulables selon météo)

Du 7 mai au 17 juin : 12h00 - 19h30 (fermée le lundi)

Du 18 juin au 28 août : 10h00 - 20h30

Du 29 août au 4 septembre : 12h00 - 19h30

Attention : du 5 mai au 30 juin, la piscine sera fermée au public le jeudi de 10h30 à 16h30 pour l'accueil des scolaires.

- Diverses animations seront proposées en juillet : aquagym, water-polo et tournois de volley-ball.

- Cours de natation : renseignements sur place

#### CLUB DE TENNIS :

4 courts en terre battue + 4 courts en dur. Club House et bar sur place.

De nouveaux talents dans l'équipe masculine pour les **championnats par équipe** du 30 avril au 29 mai 2011.

- Tournoi annuel : du 24 juin au 10 juillet 2011.

- Stages de tennis : prévus au mois de juillet 2011. Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat.

#### Les contacts :

Association Sportive de la Trésorerie

«LE COUNTRY»

14, rue des Moines

45750 St-Pryvé St-Mesmin

Tel : 02 38 66 31 30

Email : astcountry@orange.fr



## COTISATIONS 2011 - PRYVATAINS - En euros

*Cotisations selon composition de la famille, par activités et droits d'inscription des membres inclus\*\**

	CATÉGORIES	Nbre de membres	Tennis Annuelle	Tennis + piscine Annuelle	Piscine Saison	Piscine Semaine	Piscine Semaine sup.	Tennis + piscine Semaine	Tennis + piscine Semaine sup.
1	Adultes de 18 ans et +	1	103	139	94	28	14	42	21
2	Jeunes de 10 à 17 ans et étudiants	1	71	103	83	25	12	31	15
3	Jeunes de 5 à 9 ans Tennis	1	56						
4	Ménage	2	193	259	177	53	27	78	39
5	Ménage et 1 jeune ou étudiant	3	238	317	233	70	35	95	47
6	Ménage et 2 jeunes ou étudiants	4	283	372	286	86	43	112	56
7	Ménage et + 2 jeunes ou étudiants	5	323	412	326	98	49	124	62
8	Adulte et 1 jeune ou étudiant	2	165	226	167	50	25	68	34
9	Adulte et 2 jeunes ou étudiants	3	214	289	225	68	34	87	43
10	Adulte et + 2 jeunes ou étudiants	4	254	329	265	80	40	99	49

\*\* Le droit d'inscription de membre est de 40 euros par an, gratuit au-delà du 5ème et réduit pour les inscriptions initiales «Semaine»

Gratuit pour les enfants jusqu'à 5 ans. Les enfants de moins de 10 ans doivent être placés sous la responsabilité d'un adulte.

[www.club.fft.fr/astresorerie](http://www.club.fft.fr/astresorerie)



## ► C'EST NOUVEAU

### Julia Hervet, atelier de couture

Cet atelier, récent à Saint-Pryvé, vous propose les services suivants :

- Confection sur mesure
- Réparation de vêtements
- Retouches
- Bijoux fantaisies
- Accessoires de mode

**Contact : Julia Hervet, 14 rue Neuve à Saint-Pryvé Saint-Mesmin  
Tel : 06 24 32 04 70**



## ► MAIRIE

### Fermeture des services municipaux

Attention, les services municipaux seront fermés le vendredi 3 juin 2011. L'accueil de la Mairie sera quant à lui fermé le vendredi 3 juin, le samedi 4 juin et le samedi 11 juin 2011.

### Formation aux gestes de premiers secours

En mai, juin et juillet, les écoliers (CM2) seront formés aux gestes de premiers secours ainsi que les enfants des ALSH 10 - 14 ans (juillet) par Jacky Barrier, agent municipal, chargé de la Formation à la Sécurité.

### Cérémonie du 8 mai

La cérémonie de Commémoration du 8 mai 1945 débutera par un hommage à M. Morio et M. Méry à **10h15** (rassemblement devant la Mairie), en présence du Hogbull Squad (groupe de reconstitution d'une unité du 137ème régiment de la 35ème division d'infanterie US de la Seconde Guerre Mondiale sur le sol Français) et d'une exposition de véhicules militaires US.

## BIBLIOTHÈQUE

### ► Animations : poésie et balade contée

• **Concours de poésie** : 180 participants au concours de poésie, dont 8 classes de Bazin et des Sablons, sur le thème « Prince, Princesse ». **Les résultats seront communiqués le 14 mai et la remise des prix aura lieu le samedi 28 mai à 10h30** devant la bibliothèque.

Vous pourrez lire les premiers prix sur [www.saint-pryve.com](http://www.saint-pryve.com) ainsi qu'à la bibliothèque.

• **Balade contée** : la Bibliothèque organise une balade contée pour adultes et adolescents (dès 12 ans) au Lac de Bel Air **le vendredi 27 mai à 20h30** avec la conteuse Marie-Françoise Evelin.

Inscription auprès des bibliothécaires, 10 Place Clovis, au 02.38.66.05.93 et sur [bibliotheque@saint-pryve.fr](mailto:bibliotheque@saint-pryve.fr)



### ► Modification des horaires d'ouverture :

• A l'occasion du questionnaire, vous avez été nombreux à demander une plus grande amplitude horaire l'été : ce sera faite cet été car la bibliothèque gardera dorénavant les mêmes horaires toute l'année.

**Soit lundi : 16h-19h, mardi : 16h-18h, mercredi et vendredi : 9h-12h et 14h-18h, samedi : 9h-12h**

• Par contre la bibliothèque fermera ses portes **du 1er au 15 août 2011**. Comme chaque été vous pourrez emprunter d'avantage de livres, plus de magazines et plus de disques pour une durée plus longue !

## ► LOISIRS JEUNESSE 3 - 17 ans

# Inscriptions été 2011

Les permanences d'inscriptions aux activités de loisirs-jeunesse pour les vacances d'été 2011 auront lieu **du lundi 30 mai au vendredi 17 juin 2011**. Inscriptions à l'accueil de la Mairie aux jours et horaires d'ouvertures.

**Prévoir** : carnet de vaccination + attestation d'assurance extra scolaire + QF CAF d'octobre 2010 ou avis d'imposition 2010.



Pour rappel :  
accueil le matin de 7h45 à 9h00 (9h30 pour les 10/14 ans)  
Sortie à partir de 16h30 jusqu'à 18h30.

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

# Le CMJ s'étoffe

En effet, depuis le 12 mars dernier, 7 jeunes ont rejoint l'équipe des « anciens », laissant penser que la campagne d'information menée en février 2011 au sein des collèges de l'Orbellière et de la Providence a porté ses fruits. Tant mieux !

Les réunions se tiennent à la Mairie le samedi matin une fois par quinzaine de 10h à midi - souvent autour de gâteaux et jus de fruits, pour motiver les troupes en début de week end !

Nous avons traditionnellement commencé notre année par la participation au Forum des Associations, ainsi qu'aux animations du Téléthon ; cette année encore un budget significatif a été atteint au profit de cette grande cause.

Le CMJ travaille également sur **trois projets** :

\* **la présentation du projet «abri-vélo»** : constatant de nombreux vols et difficultés à laisser leurs vélos proches des lieux de rencontres, ou d'activités sportives et culturelles, les jeunes du CMJ ont souhaité travailler sur un projet d' ABRI VELO Sécurisé. Après les recherches de lieux, d'équipement adapté aux besoins, le dossier ABRI VELO a été élaboré sur power point par certains membres de l'équipe.

La présentation de ce projet aura lieu le vendredi 15/04 lors du Conseil Municipal.

\* **le projet « jumelage CMJ Codsall »** : Le CMJ de St-Pryvé se lance dans l'aventure du jumelage..... ! (voir encadré ci-contre)

\* **le projet « rencontre des anciens membres CME/CMJ »** : A cette occasion le projet de rencontre pourrait s'articuler autour d'un « rallye vélo». Ce projet pourrait être initié après les vacances de Printemps, et se voir réalisé à la rentrée 2011.

Voilà une belle équipe, qui permet - de par le nombre de membres - de constituer des groupes de travail dans la convivialité et le partage d'idées.

Bravo à tous pour votre engagement !



### Un projet de jumelage

En effet, les jeunes ont exprimé le souhait d'être à l'origine de la création d'un CMJ de jeunes anglais à Codsall avec lequel ils puissent, à terme, créer des liens et se jumeler.

A ce sujet, lors d'une séance de travail, les jeunes ont reçu le Président de «The Grenouilles» (association du jumelage St-Pryvé-Codsall), qui a présenté l'historique du jumelage avec la ville anglaise, et quelques photos de visites, de soirées et autres activités.

Dynamisés par cette belle présentation, 3 jeunes pryvatins participeront au voyage qui aura lieu outre-manche le week-end de Pâques, afin d'aller initier quelques contacts et, dans tous les cas, présenter leur projet.



De gauche à droite au 1er rang : Asmaa Bouhattate, Coraline Monnet, Layla Koffi, Clémence Berlu, Camille de la Selle, Clara Chemin  
De gauche à droite au second rang : Naomie Bréchaud, Delphine Michelin, Flavie Mousseux, Iris Bouconnet, Catherine Voisin, Kathleen Poirier, Laurence Bellais  
Absents sur la photo : Fanny Dutot, Lucas Bernard

## Batribox, l'écoreflex !



La ville de Saint-Pryvé attache une grande importance à l'environnement, c'est pourquoi elle s'est associée à Batribox, un programme mis en place par l'éco-organisme SCRELEC. Avec son programme national «Batribox», l'organisme prend en charge la collecte et le recyclage en invitant les citoyens à déposer leurs piles et batteries usagées dans les bacs à collecte Batribox, mis à disposition dans les lieux publics municipaux.

### **Pourquoi collecter ?**

Si elles ne sont pas correctement traitées en fin de vie, les piles et batteries usagées peuvent nuire à notre environnement. En effet, les matières premières qu'elles contiennent sont précieuses car de plus en plus rares. De plus, les métaux récupérés après recyclage permettent la valorisation, c'est-à-dire qu'ils vont servir à fabriquer de nouveaux objets de notre quotidien (petites cuillères, pièces automobiles, piles neuves, etc...)

### **Quel type de piles et batteries peut-on recycler ?**

Toutes les piles et les batteries peuvent être recyclées à l'exception des batteries de voiture.

### **Où déposer ses piles et batteries ?**

Plusieurs Batribox sont mises à votre disposition dans différents lieux de Saint-Pryvé Saint-Mesmin :

- La bibliothèque municipale
- Les écoles maternelles et élémentaires Bazin et Sablons
- L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)
- L'Espace Léo Lagrange
- L'accueil de la Mairie

## Avec l'arrivée du printemps, c'est le retour au jardin

Le service Environnement - Cadre de Vie gère les espaces verts et le fleurissement de façon raisonnée sur tout le territoire de la commune :

- l'emploi des pesticides a été supprimé intégralement
- la biodiversité est favorisée
- des gîtes à insectes, des nichoirs, des abris pour nos amis les hérissons (prédateur des limaces et des escargots) ont été installés
- l'arrosage est économisé grâce au pompage de l'eau de pluie dans le Lac, au paillage et aux plantes couvre-sol
- le compost est utilisé et distribué.

Cette gestion raisonnée protège la nature en diminuant les coûts pour la commune, soit 28% d'économie depuis 2007.

N'hésitez donc pas à participer au concours «Mon jardin au naturel» proposé par Loiret Nature Environnement et la ville de St-Pryvé, ainsi qu'à l'animation organisée pour cette manifestation le samedi 14 mai 2011.

## Un espace de biodiversité à Saint-Pryvé

En se promenant rue de Bel Air, à proximité du Lac, certains d'entre vous ont pu constater cet espace aménagé où des fleurs sauvages viennent d'être semées et où de curieuses petites maisons en bois ont été installées.

Ce jardin naturel a été réalisé entièrement par les agents du Centre Technique Municipal de la ville. Ils ont créé les gîtes à insectes (petites maison en bois plantées à quelques mètres du sol), ainsi que le « HLM à insectes » (construction en bois à plusieurs étages où logeront et pondront différents insectes), la hutte et la haie en osier vivant, le muret de pierres (où se réfugieront insectes, lézards et autres petits animaux) et la haie champêtre faite d'arbustes de notre région où les petits animaux trouveront une protection contre les intempéries et les prédateurs.

Lorsque l'espace aura fleuri, la cueillette sera autorisée. Il est important que chaque pryvatain, en bon citoyen, respecte ce lieu comme il le ferait avec son propre jardin.

Cet espace a été installé dans le but d'encourager la diversité biologique et de favoriser la vie de nombreuses espèces animales, en particulier celles des insectes. Chaque pryvatain pourra prendre exemple sur ce jardin pour créer le sien, favoriser ainsi la biodiversité au sein de la commune et agir pour un environnement plus écologique.



MANIFESTATION CULTURELLE

# Les Délires de l'Art, 2ème édition !



► **Vendredi 17 juin 2011 aura lieu la 2ème édition des Délires de l'Art à Saint-Pryvé. Cette manifestation, initiée par la ville l'an passé, a pour objectif de fêter les différentes formes d'art proposées notamment par les associations de Saint-Pryvé.**

**Au programme :**

- démonstration de danse moderne (groupe enfants) de l'ASL
- ensemble de clarinettes de l'Union Musicale
- musique ancienne par la Rondinella
- chorale d'adultes par Arpeggio
- démonstration de danses de salon de l'ASL
- orchestre junior de l'Union Musicale
- ensemble d'harmonie de l'Union Musicale
- démonstration de tango argentin par El Tango Argentino
- démonstration de hip-hop par l'ASL
- percussions brésiliennes par Zikaya
- démonstration de peinture et sculpture par Galerie Pryvée
- exposition de peinture sur soie, encadrement d'art, cartonnage et scrapbooking par l'ASL

**Vendredi 17 juin 2011 de 18h à 22h**

**A la Salle des Fêtes de St-Pryvé - Entrée libre**

Cette manifestation sera animée par Patrick Azoulay

**BON À SAVOIR :** L'Union Musicale proposera son traditionnel barbecue pour déguster sur place merguez, chipolatas et brochettes de chamallow !

## ATELIER OUVERT À TOUS

# Fabriquer ses produits d'entretien naturels

Le groupe «Développement Durable» de la ville de Saint-Pryvé propose un atelier, ouvert à tous, pour apprendre à fabriquer soi-même des produits d'entretien naturels pour la maison et le jardin. Avec deux ou trois produits simples et écologiques, type vinaigre et citron, vous pouvez fabriquer vous-même nettoyant multi-usage, produit à vitres ou détachant !

**Atelier gratuit mais inscription obligatoire au 06 29 65 06 25 ou à [ltiberi@saint-pryve.fr](mailto:ltiberi@saint-pryve.fr) (Attention, places limitées)**

**Samedi 21 mai 2011, de 15h à 17h**

**Au Centre Technique Municipal, 217 route de St-Mesmin**

## ► DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOSTEUR

L'Agglo relance une campagne de distribution gratuite de composteurs. Le compostage est l'une des techniques les plus efficaces pour réduire les déchets : en compostant ses déchets de cuisine et de jardin, on peut réduire de 30% le poids de sa poubelle.

**POUR OBTENIR GRATUITEMENT UN COMPOSTEUR :** Il suffit de contacter infos qualité déchets au

**02 38 56 90 00**

**(du lundi au vendredi de 8h30 à 17h)**

et de s'inscrire pour participer à la réunion d'information sur le compostage qui aura lieu **le 27 mai à St-Pryvé.**

À l'issue de la réunion, l'Agglo distribuera gratuitement un composteur à chaque participant.

**L'inscription préalable est obligatoire pour pouvoir assister aux réunions composteurs et obtenir un composteur. En effet, seules les personnes ayant participé à une réunion obtiendront un composteur.** Si une personne dispose déjà d'un composteur de l'Agglo, elle ne pourra pas en obtenir un second. **Les lieux et horaires des réunions seront précisés lors de l'inscription.**

Le compostage, c'est pratique, économique et utile pour favoriser la vie des sols et renforcer les plantations !

**Pour toute question sur vos déchets :**

**02 38 56 90 00**

**Email : [qualitedechets@agglo-orleans.fr](mailto:qualitedechets@agglo-orleans.fr)**



# PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

## nouveau projet d'aménagement

Par délibération du 21 novembre 2008, le Conseil Municipal de Saint-Pryvé Saint-Mesmin a prescrit la Révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) conduisant à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), principal document d'urbanisme et de planification de l'urbanisme communal.

Le PLU est le document qui définit sur la commune la destination et l'affectation des sols. Il définit le zonage à savoir les zones urbaines, à urbaniser, naturelles ou agricoles. Il fixe les règles d'implantation et de constructibilité, les caractéristiques des voies de circulation.

La procédure d'élaboration comprend plusieurs phases dont la concertation préalable avec le public ayant pour objet de recueillir les avis de la population, avis venant nourrir la réflexion des urbanistes. A St-Pryvé, cette consultation a été bien respectée et a consisté notamment en l'organisation de réunions publiques et d'une exposition d'urbanisme. Elle a été complétée par un registre mis à disposition du public, au service de l'urbanisme et plusieurs informations dans le magazine municipal.

Suite à l'avis défavorable du Préfet, la Municipalité a décidé de reprendre la procédure au niveau du Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD). Une réunion publique a donc eu lieu à la Salle des Fêtes le 17 novembre 2010 afin de présenter les modifications du projet initial.

La prochaine phase de concertation s'effectuera dans le cadre de l'**enquête publique qui se tiendra du 4 mai au 6 juin 2011**. Durant cette période, toute personne intéressée pourra venir consulter en Mairie le dossier de projet de PLU et formuler des observations sur le registre spécialement prévu à cet effet.

### Orientations du PADD présentées en réunion publique le 17/11/2010 :

- Permettre un renouvellement urbain pour un nouveau dynamisme (objectif de population à 6 000 habitants, diversifier l'offre de logement, etc...)
- Préserver la qualité du cadre de vie (valoriser l'espace naturel de la Pointe de Courpain, les espaces boisés classés, protéger le bâti ancien, maintien des zones agricoles, création de jardins familiaux, etc...)
- Conforter le tissu économique et social
- Poursuivre une politique d'équipement public globale et réaliste
- Préciser les déplacements de la ville

### Planning prévisionnel

- **14.04.2011** : fin du délai de consultations des personnes publiques associées (Service de l'Etat, communes limitrophes)
- **du 4.05.2011 au 6.06.2011**: enquête publique (voir encadré page 11)
- **du 6.06.2011 au 6.07.2011** : mois imparti au commissaire enquêteur pour rédiger ses conclusions et émettre un avis
- **Été 2011** : approbation du PLU par le Conseil Municipal

## Le nouveau zonage

Les zones ont changé d'appellation entre le POS et le PLU :

POS	PLU	Vocation des zones
Zones U	Zones U	Zones urbaines immédiatement constructibles
Zones NA	Zones AU	Zones à urbaniser mais insuffisamment équipées
Zones NC	Zones A	Zones agricoles constructions possibles pour les exploitations
Zones ND	Zones N	Zones naturelles à protéger, inconstructibles





François Nicourt, Adjoint à l'Urbanisme, et Thierry Cousin, Maire

### Pourquoi avez-vous été obligé de présenter un 2ème projet pour le PLU de St-Pryvé ?

**Thierry Cousin :** Le projet initial prévoyait la constructibilité de l'ensemble des zones enclavées dans la partie urbaine de St-Pryvé. ceci en parfaite concertation et à la demande des propriétaires concernés. Cela nous paraissait logique pour éviter dans le temps l'apparition de friches agricoles sur ces zones d'étendue limitée.

**François Nicourt :** Le Préfet a donné un avis défavorable trouvant notre projet de développement trop ambitieux en raison du risque d'inondabilité.

### Le projet initial est-il fondamentalement modifié ?

**Th. C. :** Pour répondre aux différentes réserves qui motivaient l'avis défavorable du Préfet, ce 2ème projet est le résultat de nombreux échanges avec les Services de l'Etat afin d'apporter les modifications nécessaires dans un souci commun de coopération constructive.

**F.N. :** Les modifications de fond par rapport au projet initial sont la suppression de toute évolution des zones situées à proximité de la levée de la Loire pour prendre en considération le risque de rupture de digue. Cela entraîne la suppression de 3 zones d'habitat futur en rive sud de la levée : Clos de la Cabredée, Vieux Bourg et Soulaire.

**Th. C. :** De même, la zone d'activités économiques des Quinze Pierres est réduite à sa partie sud et reste délimitée au nord par l'impasse des Moines.

Il est également prévu de conserver le zonage actuel sur le secteur de l'hippodrome et le classement en zone naturelle du lac de Bel Air.

### Avec ce nouveau PLU, quels vont être les principaux changements dans la ville ?

**Th. C. :** Naturellement, la continuité des opérations en cours : Coeur de Ville, la Zac du Clos Aubert. De surcroît, l'aménagement de la zone des Quinze Pierres va pouvoir entrer dans sa phase de conception et de réalisation pour apporter aux Pryvatains une offre commerciale de proximité, leur évitant ainsi de nombreux déplacements.

**F.N. :** En liaison avec ce projet, nous réfléchissons aux différents aménagements qui apparaissent indispensables pour la place Clovis, la rue Arthur Michel afin de créer un axe fort de la ville Clovis-Eglise-Coeur de Ville.

Ce PLU doit permettre un renouvellement urbain et créer une dynamique d'avenir pour Saint-Pryvé.

### Le PLU sera approuvé cet été, quelles sont ensuite les échéances de réalisation des grands projets ?

**Th. C. :** Concernant la zone des Quinze Pierres, le début des travaux est prévu pour le 2ème semestre 2012. Ceux du Clos Aubert sont programmés pour le 2ème semestre 2011 et enfin le chantier du Coeur de Ville et de la Halle s'achèvera fin 2011

## ENQUÊTE PUBLIQUE

Le projet de PLU sera soumis à enquête publique  
du 4 mai 2011 au 6 juin 2011 inclus.

Durant cette période, toute personne intéressée pourra formuler ses observations dans un registre spécialement prévu à cet effet.

**Le commissaire-enquêteur assurera des permanences en Mairie les**

**Mercredi 4 mai 2011 de 9 h à 12 h**

**Samedi 21 mai 2011 de 9 h à 12 h**

**Lundi 6 juin 2011 de 14 h à 17 h**



Les projets «Coeur de Ville» et «Clos Aubert»



# L'ENQUÊTE PUBLIQUE

## informe sur un projet

### Le projet

\* Divers projets sont soumis à enquête publique : documents d'urbanisme (cartes communales, PLU, SCOT, ZAC...), installations classées pour la protection de l'environnement (usines, élevages, carrières, unités de traitement des déchets), autorisations au titre de la loi sur l'eau, projets routiers et ferroviaires, éoliennes, centrales photovoltaïques au sol etc. (des projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement ou la qualité de vie des riverains).

\* Le projet n'est jamais celui du commissaire-enquêteur.

\* Il émane soit de l'État, soit du Département, soit d'une commune, soit d'une société publique ou d'une entreprise privée.

\* Présenté dans un dossier d'enquête, il comprend : des documents graphiques (plans), divers documents explicatifs (notice de présentation, étude d'impact, dossier d'incidence...) et un registre d'enquête destiné à recevoir les observations du public.

### Le public

\* Information et déroulement de l'enquête : le public est informé réglementairement par annonces légales dans les journaux et par des affiches dans la ou les communes concernées. Tout autre mode d'information est souhaitable (site internet, bulletins municipaux, panneaux lumineux...).

\* Consultation du dossier : toute personne peut consulter le dossier en mairie aux heures d'ouverture, pendant toute la durée de l'enquête, même en l'absence du commissaire-enquêteur.

\* Droits du public : toute personne peut présenter des observations orales ou écrites, favorables ou non au projet et proposer des suggestions ou des contre-propositions, car la décision de réaliser le projet intervient après l'enquête publique. Le public a également accès aux observations portées au registre.

### Le commissaire-enquêteur

\* Souvent nommé par le président du tribunal administratif, il est indépendant et impartial. C'est une personne compétente, qualifiée, mais pas un expert.

\* Participe à l'organisation de l'enquête, bénéficie de pouvoirs d'investigation (visite des lieux, rencontre du maître d'ouvrage, des administrations, demande de documents...).

\* Veille à la bonne information du public avant l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci et recueille les observations des citoyens, notamment en recevant le public lors des permanences.

\* À l'issue de la consultation, il rédige d'une part, un rapport relatant le déroulement de l'enquête, rapportant les observations du public dont ses suggestions et contre-propositions et d'autre part, des conclusions, dans lesquelles il donne son avis personnel et motivé.

\* Après avoir déposé auprès de l'autorité organisatrice de l'enquête son rapport et ses conclusions, il est lié au devoir de réserve et sa mission de commissaire-enquêteur est terminée.

**Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur sont à la disposition du public pendant un an, en mairie et en préfecture.**

L'autorité compétente dont relève le projet décidera du devenir du projet. La décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif.

### CNCE

(Compagnie Nationale des Commissaires-Enquêteurs)

3 rue Jean Bauhin 25200 Montbéliard

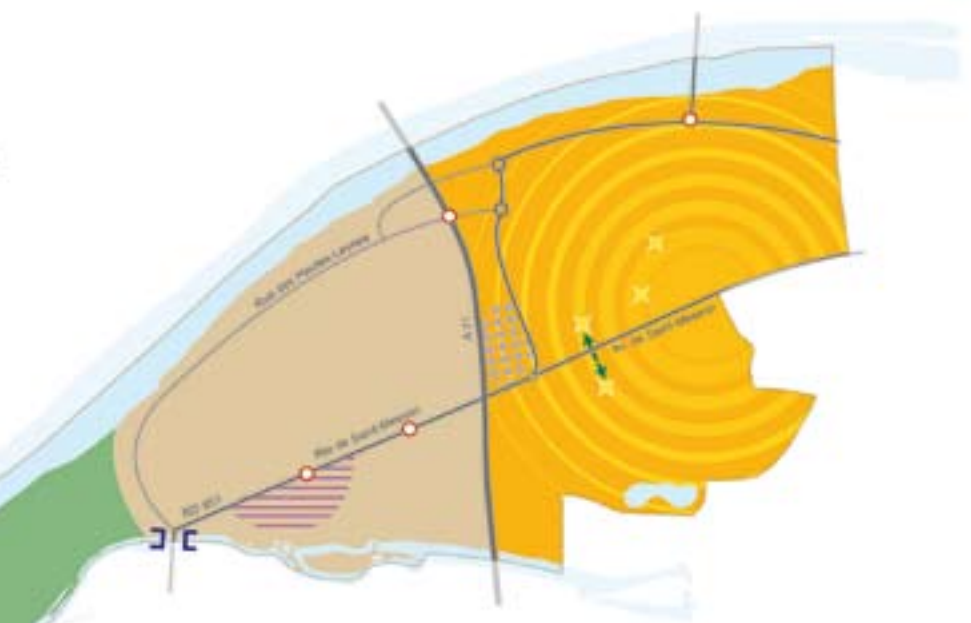
Tel : 03 81 95 14 98 - Fax : 03 81 95

Email : [cnce@cnce.fr](mailto:cnce@cnce.fr)

Web : [www.cnce.fr](http://www.cnce.fr)

### PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE COMMUNE DE SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN

- optimisation de l'espace constructible
- renforcement des équipements existants
- maintien de l'espace agricole et pas d'extension de l'urbanisation actuelle
- maintien de l'espace agricole en place et préservation des zones naturelles
- aménagements routiers / autoroutiers souhaités
- création d'un pôle d'activités commerciales
- évolution des pôles d'activités économiques
- continuité entre les quartiers
- valorisation de l'entrée de ville ouest





Le 26 mars dernier, à la Salle des Fêtes, la soirée «Nuit de Folie - Années 80», menée brillamment sous la baguette de Stéphane Cochard, DJ d'Evolution, a tenu ses promesses de réussite avec un public impatient d'emboîter le pas (de danse) aux danseuses de l'association «Comme on Danse» qui ont offert un joli spectacle. Ponctuée par un quiz, récompensant les gagnants de lots généreusement offerts par les commerçants de la commune : Le Caviste, Kallista, Le Maraîcher, Baudry Fleurs et le Carreau des Halles, la soirée a comblé les contemporains de la décennie 80, rapidement rattrapés par la jeunesse, elle aussi fan de ces rythmes ! Félicitations à tous ces enthousiastes toujours disposés à fouler les pistes de danse. Que la fête recommence !



## CLUB DES AÎNÉS

### Deux sorties à venir

Le Club des Aînés propose le **jeudi 7 juillet** une sortie à Paris avec la visite du Musée Grévin, un déjeuner dans un restaurant sur les Champs-Élysées et la visite de l'Arc de Triomphe.

Prix (tout inclus) : 92 euros - Tarif réduit pour les enfants : 81 euros  
Départ à 7h du parking de la Salle des Fêtes

**Le vendredi 7 octobre**, venez passer une journée "Vendanges en Anjou"

Prix : 91 euros.

Départ à 6h du parking de la Salle des Fêtes

Inscriptions auprès de M. Lecoq (02 38 66 60 41) ou de M. Perdoux



## SHOL

### Vide-Jardin

La Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret, section St-Pryvé organise le **7 mai prochain un VIDE-JARDIN, place Clovis, de 8h00 à 13h00.**

Avec **présence d'un professionnel** qui informera sur les travaux à effectuer au jardin, dans les semaines à venir (végétaux à choisir, économie d'eau, utilisation très raisonnée des produits polluants, etc...).

Vous pourrez également venir **déposer vos contenants en plastique** (godets, conteneurs), ils seront ensuite distribués à des établissements à section horticole (IME de la Source, CAT d'Artenay).



## GALERIE PRYVÉE

# Printemps des Arts



Après le salon d'Artisanat d'Art dont le succès ne se dément pas, voici revenu le temps de l'exposition «**Printemps des Arts**» qui se tiendra du **13 au 22 mai à la Salle des Fêtes de St-Pryvé.**

Pour cette 14<sup>ème</sup> édition, les artistes de Galerie Pryvée entoureront deux invités d'honneur : **Christian EURGAL, peintre et Myriam FRANK, sculpteur.**

Les œuvres d'EURGAL sont une véritable invitation au voyage. La lumière est omniprésente, repoussant toute ombre et se nourrissant de jaunes chaleureux, de rouges embrasés, de bleus intenses.

Les sculptures de Myriam FRANK sont

harmonie et invitation. Elles nous font partager l'émotion que l'artiste veut mettre en exergue.

Comme l'an passé, c'est pendant le 1<sup>er</sup> week-end du Printemps des Arts les 14 et 15 mai que se tiendra l'exposition des travaux des élèves des ateliers de Galerie Pryvée dans la Salle Proust, au 1<sup>er</sup> étage de la Salle des Fêtes.

**Horaires du Printemps des Arts :** du lundi au vendredi de 14h à 19h, Samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

Nocturne le vendredi 20 mai animée par le groupe musical « Impromptu » à 20h30.

**Horaires de l'exposition des ateliers :** samedi 14 et dimanche 15 mai de 10h30 à 12h 30 et de 14h à 19h.

**Vernissage des deux expositions le vendredi 13 mai à 18h.**

## GRUPE D'HISTOIRE LOCALE DE ST-PRYVÉ

# Pryvatain, ta rue !

Savez-vous que, parmi la bonne centaine de voies de communication nommées à St-Pryvé, près d'un quart ont un lien avec l'horticulture ? C'est normal : notre commune «recèle» tous les métiers de cette activité. St Fiacre, patron des jardiniers, maraîchers, arboriculteurs, etc, a donné son nom à l'une des dernières rues «nées» à St-Pryvé.

D'anciens métiers ont donné leurs noms à nos rues : le tacrenier (tacre = unité valant 10 cuirs, soit 10 peaux tannées) exploitait le «moulin à tan» sur le Loiret pour broyer des écorces de chêne riches en tannins = le tan (nuisances : poussières et bruit). Le tanneur rendait ensuite imputrescible (tannage) la peau de bête, permettant l'exploitation commerciale du cuir : travail long et usant du tanneur (nuisance = odeur nauséabonde).

Source(Internet) : «Moulins du cuir et de la peau» de Jean-Pierre Henri Azéma – 2004.

Mais, ne «tannez pas trop le cuir» à quelqu'un ! Vous lui feriez mal, à défaut de l'exaspérer !

Jean-François BOEZ

**Prochaines réunions mensuelles du Groupe d'Histoire Locale de St Pryvé: les samedis 21 mai, 18 juin, 9 juillet 2011; la section d'Histoire locale organisera une exposition pour les journées du patrimoine les 17 et 18 septembre 2011.**

**Contact: Christian BORNET 02 38 51 01 74**

## ST-PRYVÉ TWIRLING SPORT

# Le Championnat national équipes

Les 25 et 26 avril 2011 le Championnat National équipes de Twirling FSCF aura lieu sur 3 lieux de compétition : **Palais des Sports, gymnase Barthélémy à Orléans et gymnase du Larry à Olivet.**

Ce championnat est organisé par le St-Pryvé Twirling Sport avec l'aide des autres clubs de Twirling de la Région Centre. 1 300 twirlers, 2 000 accompagnateurs et 150 juges sont attendus pour cette manifestation.

**Compétitions samedi de 8h00 à 17h30 et dimanche de 8h00 à 12h00 (Entrée gratuite)**  
Spectacle sur le thème «**Années 80** » le samedi soir au Palais des Sport (Entrée 7€), pour réserver : [twirlingstpryve@orange.fr](http://twirlingstpryve@orange.fr).



## LES ASS.MATS

# Kermesse pour tous

L'association d'assistantes maternelles «Les Ass.Mats» organise **une kermesse ouverte à tous et à toutes !**

Pour le plus grand bonheur des enfants, des clowns seront là pour vous accueillir...

Au programme, diverses activités comme la pêche à la ligne, le chamboule tout, le maquillage, mais aussi le tir au but, une tombola, une animation «travaux manuels», etc.. Des centaines de lots sont à gagner! Vous pourrez aussi vous régaler avec les gâteaux faits maison des adhérentes de l'association !

**Venez nombreux le dimanche 26 juin, de 14h à 18h, au gymnase de la Belle Arche (hall et salle Roger Toulouse). Entrée Gratuite.**

**Par ailleurs, l'association, qui propose à ses membres des formations au brevet de secourisme 1er niveau, souhaite féliciter ses 10 adhérentes qui l'ont récemment obtenu avec succès !**



## THE GRENOUILLES

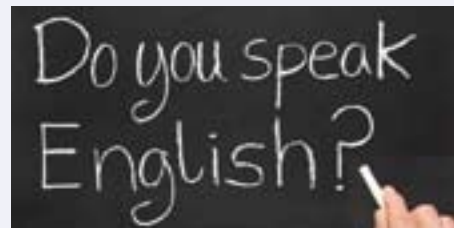
### Théâtre en anglais

The Grenouilles propose un spectacle familial en anglais «Hood's Got Talent»: séance pour toute la famille le vendredi 6 mai à 20h30 à la Salle des Fêtes de St-Pryvé.

*«Little Red, adolescente bien dans ses baskets, se laissera-t-elle prendre au piège de Mr Wolf : chanter à la télé. Est-ce vraiment sa Grand-mère qui l'encourage et lui fait changer de look? Sera-t-elle dévorée par la gloire que lui fait miroiter Mr Wolf bien déguisé ? Sera-t-elle sauvée par son ami Hunter ?»*

Vous le saurez en venant assister à cette transposition moderne et délirante du Petit Chaperon Rouge. On peut se préparer en famille sur <http://www.drama-ties.fr/en/hoods-got-talent/>

**Entrée :**  
- jeunes : 4 €/ - adultes : 8 €  
- membres de l'association The Grenouilles : 6 €



## ASL

### Travaux des élèves

Alice Gachon et Florence Sipan, animatrices de la Section Encadrement d'Art, Scrapbooking et Cartonnage ainsi que Marie-Christine Leroy de la Section Peinture sur Soie, vous invitent à découvrir les travaux de leurs élèves à la Salle Roger Toulouse le samedi 14 et le dimanche 15 mai 2011 de 14h à 18h. Entrée libre.

Renseignements sur les cours et pré-inscriptions auprès de

- Alice Gachon : 06 32 03 04 12  
- M.C. Leroy : 02 38 56 34 34

**Secrétariat ASL : 02 38 66 44 78**  
**Du lundi au jeudi de 14h à 18h**

### Gymnastique Sportive

Les entraîneurs et gymnastes de la Section Gymnastique Sportive organisent leur fête de fin d'année le **dimanche 22 mai 2011 au Gymnase de la Belle Arche dès 14h30. Entrée libre.**



### Conte

La Bibliothèque Municipale organise plusieurs fois dans l'année des spectacles de conte qui rencontrent à chaque fois beaucoup de succès. Ce fut le cas en mars dernier avec «Les aventures de Pak Okli» par la Compagnie Jeux de Vilains.



### Lecture

Des séances de lecture ont lieu le mercredi durant les vacances scolaires à la Bibliothèque Municipale pour le plaisir des petits toujours très attentifs. Pour y assister, il suffit de s'inscrire auprès des bibliothécaires.



### Intergénération

Le Centre de Loisirs de St-Pryvé et l'association SIEL Bleu (Sport Initiative et Loisirs) ont organisé des Olympiades sportives inter-générationnelles entre les enfants des ALSH et les personnes âgées de foyer-logement d'Orléans. Cette manifestation sera également mise en place pour les personnes âgées de Saint-Pryvé.



### Goûter

Le dimanche 20 mars, plus de 80 seniors se sont retrouvés à la Salle des Fêtes pour un après-midi aux couleurs du Portugal avec un spectacle folklorique, suivi d'un goûter, très appréciés.



### Concert

Lors des remarquables Concerts de Printemps de l'Union Musicale, l'orchestre d'harmonie de St-Pryvé a joué avec les orchestres des collèges Jeanne d'Arc et Dunois (direction Maurice Mala), soit près de 90 musiciens de toutes générations réunis à la Salle des Fêtes.



### Chorale

Etaient également présents aux Concerts de Printemps de l'Union Musicale : l'orchestre junior, sous la direction de Maurice Mala et la chorale des enfants, sous la direction d'Ingrid Chanteloup (photo).

## Groupe élus «Ensemble Agir pour St-Pryvé St-Mesmin»

### Des Pryvatins Elus et Responsables au « Pryvatin » Irresponsable.

Il n'y a pas de « camouflet » quant à l'avis défavorable de la Préfecture pour le projet initial du PLU. L'équipe aux commandes a travaillé dans la concertation y compris avec les rédacteurs de cette publication polémique, les « taiseux » lors des réunions et commissions.

Certes, nous voulons un supermarché sur le site des Quinze Pierres, vous voulez aujourd'hui « *une activité agricole à dominante bio ou l'aménagement d'un espace de loisirs naturel* ».

Le Rêve Vert, le Paradis de Pascale Adam et ses amis, nous est proposé à proximité de l'autoroute avec ses nombreux désagréments...surprenante « *sécurisation des activités humaines* ». Ces projets de substitution se voudraient-ils écologiques ?

De plus qu'y a-t-il de contestable, comme le laissent penser nos élus d'opposition, de « *permettre demain à des gens de passage de faire leurs courses* » sur notre commune dans un nouveau complexe de proximité conçu avant tout pour les Pryvatins et avec leur soutien. Oui, ne vous en déplaise, c'est « *sans honte ni gêne* » que nous accueillerons nos voisins de passage sur notre commune créant ainsi activité et emplois.

De même comment nous reprocher aujourd'hui de repousser ou d'annuler l'aménagement de la Route de St Mesmin ? Reprenez-vous, c'est bien l'équipe précédente, vous-même en l'occurrence, Gilles Gaillard en tête, qui avez repoussé cet aménagement en son temps pour utiliser les fonds de l'Agglo sur le « Mail » dans le but d'y réaliser la zone d'activité des Quinze Pierres. Comble de l'ironie vous reniez aujourd'hui vos idées d'hier à force de réfléchir...et d'oublier vos projets.

Quant à l'agriculture urbaine et des îlots concernés, n'est-il pas plus sage d'écouter les exploitants et leurs problèmes. Encore faut-il savoir faire la différence entre l'agriculture intra-urbaine et l'agriculture péri-urbaine qui garde une place prépondérante à St-Pryvé.

Garder une ambition pour notre ville, c'est en effet accepter de prendre le temps de réfléchir comme vous l'avez fait pendant de longues années, mais c'est aussi réaliser le fruit de ces réflexions.

Dans l'action nous construisons St Pryvé St Mesmin pour Tous.

**Nous maintenons le cap, et nous restons fidèles à nos engagements tout en gardant une oreille attentive aux idées nouvelles et constructives.**

Les élus de la majorité

## Groupe élus «Saint-Pryvé Pour Tous»

### Licenciement à la Mairie de Saint-Pryvé

Lors du Conseil Municipal du 17 décembre 2010, M.Cousin affirme: «Il nous paraît difficile maintenant de continuer à diminuer la masse salariale parce qu'on s'aperçoit que dans tous les services il y a de plus en plus de travail ... à la bibliothèque on ne peut pas réduire, il y a de la demande»

Comité Technique Paritaire du 8 février 2011. Cette instance, composée à parité de délégués du personnel municipal et d'élus, émet un avis défavorable à la suppression d'un poste à la bibliothèque.

Lors du Conseil Municipal du 18 février 2011, M.Cousin fait voter la suppression de ce poste, tout en s'inquiétant des licenciements chez Alombard !

Sans état d'âme et en contradiction avec ses propos publics, M.Cousin:

- décide de dégrader le service offert par la bibliothèque. Pourtant les Pryvatines et les Pryvatins en reconnaissent et en louent le dynamisme culturel et l'importance éducative.

- va licencier une personne dont chacun reconnaît les compétences et en prenant cette décision à quelques semaines de sa titularisation.

**Pour nous, c'est une décision anormale et immorale ; nous avons voté contre la suppression de ce poste.**

**Un choix incompréhensible et incohérent puisqu'un agrandissement de la bibliothèque est programmé pour 2013.**

Faudra-t-il un nouveau recours au Tribunal Administratif pour que M.Cousin comprenne que la morale et la loi doivent guider ses décisions ?

Sans attendre ce recours, nous vous invitons à manifester votre désapprobation face à une décision inique en écrivant à M.Cousin, en vous regroupant pour une pétition ...

**Groupe des élus d'opposition « St-Pryvé Pour Tous » : Pascale Adam, Béatrice Robert, Daniel Arnoux, Sabine Gauthier et Gilles Gaillard. [saintpryvepourtous@orange.fr](mailto:saintpryvepourtous@orange.fr)**

## Groupe élus «Unis pour Saint-Pryvé»

### A mi-mandat, petit bilan de certains engagements.

Bien sûr tout n'est pas négatif dans la gestion du Maire et de son équipe. Mais à mi-mandat, nous souhaitons pointer certains engagements pris publiquement et non tenus à ce jour :

- L'observatoire communal de la délinquance a été créé en mars 2008. On attend toujours la publication de ces travaux.
- Le groupe de travail sur la distribution de l'eau a été créé en janvier 2009 ...et ne s'est encore pas réuni.
- Pour faciliter la présence des conseillers aux réunions des commissions, le maire en conseil municipal de juin 2008 annonce la publication d'un tableau trimestriel des réunions. Sans suite.
- D'ailleurs plusieurs commissions ne se réunissent que peu, et l'une d'entre elle n'a jamais été convoquée.

**M.C. Harrang-Esquillan- F.Gourdin- Y.Clément**

## Groupe élus «Unis pour Vous»

### L'eau du robinet

A Saint-Pryvé, le prix de l'eau du robinet est parmi les plus élevés de toutes les communes de l'Agglo.

Déjà lors de la séance du Conseil Municipal du 19 mars 2004, les indépendants qui s'opposaient à une nouvelle augmentation du prix de l'eau, avaient fait ajouter au Procès Verbal un tableau comparatif sur lequel nous étions la 3ème commune la plus chère.

Le contrat (délégation de service public) qui nous lie à la Lyonnaise des Eaux expire le 31 décembre 2013.

L'eau n'est pas une ressource comme les autres. Trois grandes compagnies se sont beaucoup, beaucoup enrichies sur le dos des citoyens et malheureusement bien souvent avec la complicité des élus.

Il est urgent que les élus Pryvatins travaillent sur ce dossier.

**Au nom des indépendants : Angelo Cerqueira**

**sorties**  
 forum  
 contes  
 découverte  
**théâtre**  
 Conférence  
**SPECTACLE**  
 culture  
**photos**  
 loisirs  
 vide-grenier  
**sport**  
**marché**  
 jeunesse  
 musique  
**nature**  
 exposition  
**PEINTURE**  
 Vide-jardin  
**ÉVÈNEMENT**  
 tournois  
 fête  
**bal**  
 concert  
 danse

# l'agenda

## ☺☺☺ Mai

### Du 4 mai au 6 juin

Enquête publique sur le projet de PLU. Le commissaire-enquêteur assurera des permanences les mercredi 4 mai 2011 de 9h à 12h, samedi 21 mai 2011 de 9h à 12h et lundi 6 juin 2011 de 14h à 17h

### Vendredi 6

Théâtre en anglais pour tous, proposé par The Grenouilles. A 20h30, Salle des Fêtes.

### Samedi 7

Vide-Jardin place Clovis de 8h à 13h.

### Samedi 7

Ouverture au public de la Piscine de la Trésorerie (voir page 5)

### Dimanche 8

Cérémonie de Commémoration du 8 mai 1945. Rassemblement à 10h15 devant la Mairie.

### Mercredi 11

Exposition «Vis ma vie de bout'chou» de 14h30 à 17h, Salle Roger Toulouse. Entrée libre.

### Du 13 au 22

14ème Printemps des Arts à la Salle des Fêtes, organisé par Galerie Pryvée.

### Samedi 14

Réunion d'information sur le Concours «Mon Jardin au Naturel» de 15h à 17h. Renseignements au 06 29 65 06 25.

### Samedi 14 et dimanche 15

Exposition des sections Encadrement d'Art, Scrapbooking, Cartonnage et Peinture sur Soie de l'ASL, Salle Roger Toulouse, de 14h à 18h. Entrée libre.

### Mardi 17

Conférence débat « Comment accompagner nos enfants face aux dangers d'aujourd'hui? » à 20h30, à l'Auditorium de l'Espace L. Lagrange.

### Mercredi 18

Sortie dans le Perche pour les Seniors. Inscriptions au CCAS, 20 place Clovis.

### Samedi 21

Atelier de fabrication de produits d'entretien naturels, de 15h à 17h, au CTM. Inscriptions au 06 29 65 06 25.

### Dimanche 22

Fête de fin d'année de la section Gymnastique Sportive de l'ASL au Gymnase à partir de 14h30. Entrée libre.

### Lundi 23

Sortie pour les Seniors au Théâtre G. Philippe à Orléans, spectacle sur Luis Mariano. Inscriptions au CCAS, 20 place Clovis.

### Vendredi 27

Balade contée au Lac de Bel Air à 20h30, organisée par la Bibliothèque.

### Vendredi 27

Distribution gratuite de composteur par l'AggLO (voir page 9).

## ☺☺☺ Juin

### Samedi 11

Atelier «Maladies des plantes» ouvert à tous et animé par La Fredon. De 14h à 17h au CTM. Renseignements au 06 29 65 06 25.

### Vendredi 17

2ème édition des Délires de l'Art de 18h à 22h à la Salle des Fêtes : musique, danse, exposition, démonstrations, barbecue... Entrée libre.

### Jeudi 23 et vendredi 24

Réinscriptions à l'école de musique de l'Union Musicale de 10h à 18h.

### Vendredi 24

Don du Sang à la Salle des Fêtes de 15h30 à 19h30.

### Samedi 25

Audition de fin d'année des élèves de l'école de musique de l'Union Musicale (après-midi)

### Dimanche 26

Kermesse ouverte à tous, organisée par les Ass.Mats de 14h à 18h au Gymnase.

## Le coup de main malin

- \* Surcroit d'activité temporaire ?
- \* Besoin d'aide ponctuelle
- \* Remplacement d'employés ?
- Envie de se faire aider ?



### Appel Emploi

2 place d'Alembert  
45062 Orléans Cedex 2  
Tel : 02 38 76 01 23

Email : [contact@appel-emploi.fr](mailto:contact@appel-emploi.fr)  
Site web : [www.appel-emploi.fr](http://www.appel-emploi.fr)



vente-réparation-maintenance  
moteurs - motoréducteurs  
pompes - variation de vitesse  
ventilation - maintenance  
industrielle

**02 38 66 77 79**

90, rue des Moulins - Z.A. de la Nivelles  
45750 SAINT-PRYVÉ SAINT MESMIN

Fax : 02 38 66 81 31 - crbmoteur@wanadoo.fr - www.c-r-b.fr

**VENDEZ VOTRE OR**

CHEZ UN PROFESSIONNEL

**PAIEMENT IMMÉDIAT**



**CARTONNUMIS**

ACHAT OR  
SOUS TOUTES SES FORMES

6, rue Ste Catherine - ORLÉANS  
02 38 54 85 31

Parking Halles Châtelet  
Proche Galeries Lafayette

**EIFFAGE**  
TRAVAUX PUBLICS  
ILE DE FRANCE/CENTRE  
Ets Val de Loire

**TRAVAUX PUBLICS  
ET PARTICULIERS  
TRAVAUX ROUTIERS  
MATÉRIAUX ENROBÉS**

57, rue Hatton - BP 27  
45750 SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN

**Tél. 02 38 66 30 29 - Fax. 02 38 51 30 22**

**PIRES SAS**  
**FAÇADES**

- Enduit monocouche
- Sur neuf
- Rénovation
- Isolation extérieure



74, rue Robert Goupil - 45130 LE BARDON

**Tél : 02 38 44 11 55 - Fax : 02 38 44 86 48**

ent.pires.facade@wanadoo.fr

Retrouvez nos livres et nos magazines  
consacrés à la Sologne sur :



[www.lejournaldelasologne.com](http://www.lejournaldelasologne.com)

**AXIS - CONSEILS**  
**GÉOMÈTRES - EXPERTS**

*Des professionnels à l'écoute de vos projets*



12, rue Alexandre Avisse  
BP 1202 - 45002 ORLÉANS CEDEX 1  
Téléphone : 02 38 53 77 15 - Télécopie : 02 38 77 05 95  
E-mail : [siege@axis-conseils.com](mailto:siege@axis-conseils.com)  
Ordre des Géomètres Experts n°21402

*Une information, un conseil, une bonne adresse...*

Le bon chemin c'est

**Thémaguide**

MARIAGE  
IMMOBILIER

SENIORS  
ÉTUDIANTS  
VILLES

TOURISME  
PÊCHE



Tous vos partenaires sont dans **[www.themaguide.com](http://www.themaguide.com)**

*En quelques clics.*

Toujours plus de proximité avec votre  
nouvelle agence Thélem assurances !



Offre de  
bienvenue  
Gagnez jusqu'à  
**100€**

Alexandre RIBOULOT

22, place Clovis à SAINT PRYVÉ SAINT MESMIN  
☎ 02 38 88 57 54



**Jonsered**  



**ISEKI** **HONDA**

**Mr. JARDINAGE** VOTRE EXPERT EN MATERIEL DE JARDIN

238, route de St-Mesmin - 45750 St-Pryvé -St-Mesmin  
☎ 02 38 66 32 15



Isabelle CORNUAU

*Mieux entendre pour mieux comprendre*

À Olivet : 314, rue Marcel Belot (Proche place Louise Salé) -

**02 38 63 64 10**

(présent aussi à Orléans et Chateaufort sur Loire)  
[www.audition-cornuau.fr](http://www.audition-cornuau.fr)

## LE CARREAU DES HALLES

Vente directe producteurs

**Fraises • Concombres • Tomates**  
**Et tous Fruits et Légumes de saisons**

Ouvert le mardi, mercredi,  
jeudi et vendredi de 15h00 à 19h00,  
samedi matin et dimanche matin : de 09h30 à 12h00

Sarl Foulon - 13, rue Gaston-Deffie

2<sup>e</sup> rond point après le pont de l'Europe, direction St Pryvé

Tél. 02 38 66 33 51

## martialelec

et le courant passe

Martial MARA

Electricité générale

**06 72 71 72 25**

[martial.mara@neuf.fr](mailto:martial.mara@neuf.fr)

45160 St Hilaire St Mesmin

# Kallista

*Les Objets*

*de la Convivialité*

*Mille et un objets à offrir ou à s'offrir*

3, place Clovis - 45750 Saint-Pryvé-Saint Mesmin

Tél. : 02 38 66 04 00

[www.reseau-tao.fr](http://www.reseau-tao.fr)



**Une info ?**

Retrouvez-nous  
dès maintenant  
sur

[www.reseau-tao.fr](http://www.reseau-tao.fr)  
ou au  
**0 800 01 2000**

Un forfait, un itinéraire, un tarif ?  
TAO répond à votre demande !

Voilà, gratuit depuis un poste fixe



**TAO**  
le Réseau de l'Agglo